

2018

Fonctions RH



Services Communs

POUR DÉFENDRE NOS MÉTIERS, JE VOTE CGT!

Les élections professionnelles se tiendront du 16 au 22 novembre 2018.

Les cheminots des fonctions
RH éliront leurs
représentant(e)s du personnel
au CSE EPIC SNCF. Ce vote
revêt une importance
particulière dans un contexte
de négociations sur le contenu
de notre future Convention
Collective Nationale.

Le vote CGT sera déterminant pour l'avenir des métiers de la fonction RH dans l'entreprise !

POURQUOI JE VOTE CGT?

La CGT est la seule Organisation Syndicale qui :

- ✓ A obtenu l'arrêt de la centralisation des APF,
- ✓ A obtenu la requalification des Qualifications B sur C en APF.
- ✓ S'oppose activement à la centralisation et la mise en plaque des pôles GU,
- ✓ Travaille activement à rendre aux EIM leurs véritables rôles en lieu et place d'un seul rôle de « cellule de reclassement ».
- ✓ Réclame des moyens humains dans les EIM (assistantes à la qualification E) afin de faire face à la conjoncture de l'entreprise,
- ✓ S'oppose à ce que les nouveaux outils interface tiennent lieu de COFO,
- ✓ Exige que le nouvel outil recrutement ne permette pas de faire fi des personnels de l'agence de recrutement.

Durant tout le conflit qui a opposé les cheminots et la CGT à la Direction de la SNCF et au Gouvernement, la Fédération CGT des Cheminots a déposé des Demandes de Concertation Immédiate (DCI) dans lesquelles nous avons dénoncé le quotidien au travail des cheminots de la fonction RH du GPF, tant sur le plan des conditions de travail, de la rémunération, que de l'évolution de carrière.

La CGT revendique:

- Le pesage réel de la charge de travail absorbée par les cheminots des fonctions RH par service,
- ▶ Des effectifs supplémentaires en lieu et place de l'augmentation de la polyvalence dans les fonctions RH,



- La mise à jour des fiches de poste RH, afin de lutter contre la polyvalence, de reconnaître les compétences par la qualification et de permettre une véritable évolution de carrière,
- Des moyens supplémentaires pour les EIM en proximité des bassins d'emplois cheminots,
- Une organisation en proximité des pôles RH en lien avec les EIM,
- La part de production des managers limitée aux tâches complexes de manière à ce que le temps dédié au management soit suffisant.

Dans le cadre des négociations en cours sur la future Convention Collective Nationale, la CGT travaille les nombreuses fiches « métiers » de la Fonction RH en cohérence avec ces revendications.

Pour la CGT, il est indispensable de faire inclure dans le champ d'application de la CCN, tous les métiers de la fonction RH garants du bon fonctionnement de l'entreprise.

- ✓ Voter CGT, c'est faire reconnaître les compétences particulières des métiers de la Fonction RH exercant dans le milieu ferroviaire,
- ✓ Voter CGT, c'est défendre un niveau de qualification, une évolution de carrière, la reconnaissance des compétences par la rémunération,
- ✓ Voter CGT, c'est peser dans les négociations de notre future CCN.

Ce que pèse la CGT lors de ces négociations, c'est le nombre de voix qu'elle représente. Ces élections professionnelles 2018 doivent être celles de la défense et de l'amélioration des droits des cheminots des Services RH.

Cela passe par le vote CGT des cheminots du collège exécution au collège cadre, pour garantir notre avenir à tous.

Vos élu-e-s CGT et la force de l'ensemble de l'organisation CGT sont essentiels pour vous entendre, vous informer, vous défendre et négocier.



F É D É R A T I O N	CGT DES	CHEMINOTS
Nom :	J'ADHÈRE À LA CGT	BULLETIN D'ADHESION
Prénom :	263, Rue de Paris – Case 546	
Adresse:	93 515 MONTREUIL Cedex 16: 01.55.82.84.40 orga@ohermiotogt.fr www.cheminotogt.fr	Ne dites plus : « Que fait la CGT ? »
Fonction:		FAITES-LA!
Grade :		
Position de rémunération :	Nom du secteur:	Tél :
Etablissement :	Syndicat :	Tél :
Tél :	Nom du contact :	
E-mail:	Nom du syndiqué :	